

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique : SAS

Ancienneté de la société : Entre 5 et 10 ans

Localisation du siège : Aube, Champagne-Ardenne, France

Résumé général de l'activité

Société spécialisée dans la blockchain privée, recherche :

- Un partenaire stratégique souhaitant collaborer sur le long terme.

ou

- Un acquéreur intéressé par une reprise totale ou partielle de l'activité.

L'entreprise bénéficie d'un positionnement solide sur son marché, avec :

- Une expertise reconnue dans son domaine.
- Un portefeuille clients existant et fidèle.
- Des bases opérationnelles déjà en place.
- Un potentiel de développement significatif.

Toutes les formes de collaboration sont étudiées.

En plus

La société possède une ou plusieurs marques déposées à l'Inpi

A propos de la cession

Type de cession envisagée : Minoritaire ou majoritaire

Raison principale de la cession : Départ à la retraite

Compléments :

Le manque d'actions commerciales se fait ressentir et le président vient par ailleurs de franchir le cap des 70 ans.

Eléments chiffrés

En k€/année	2023	2024	2025	2026
CA	20	20	15	10
Marge brute	0	0		0
EBE	0	0	0	0
Résultat exploitation	0	0	0	0
Résultat net	0	0	0	0
Nb. de personnes				

Autres chiffres

Fonds propres : 15 k€
Trésorerie nette : 10 k€

Position / concurrence

Positionnement par rapport au marché

Une blockchain privée orientée 'confiance juridique'. La solution n'est pas une blockchain généraliste (type crypto ou DeFi), mais une blockchain privée française dédiée à la preuve et à la traçabilité. Positionnée sur : - l'horodatage, - la preuve d'intégrité, - l'archivage sécurisé de documents. Objectif : produire des preuves juridiquement opposables (PromptNest K secur). Elle se situe donc clairement sur le segment : 'blockchain de confiance / legaltech / preuve numérique'. Une offre B2B centrée sur les professions réglementées La solution cible principalement : - les avocats, - les commissaires de justice (ex-huissiers), - plus largement les entreprises ayant des enjeux de preuve. Elle a été créée directement par ces professions, ce qui lui donne : - un ancrage métier fort, - une crédibilité juridique native (Archimag). Positionnement : blockchain métier verticale (legal / conformité) et non infrastructure générique. Un modèle 'Blockchain as a Service' (BaaS) La solution propose ses services sous forme d'abonnement : - accès à des applications blockchain, - sans déployer d'infrastructure technique, - API + nodes possibles pour les membres (PromptNest K secur). Positionnement économique : Solution SaaS / BaaS plutôt que protocole ouvert. Une différenciation par l'usage (et non par la techno) : Contrairement à beaucoup d'acteurs blockchain : La solution ne met pas en avant une innovation technique disruptive, mais des cas d'usage concrets : - certification de documents, - preuve de propriété (ex : prompts IA), - traçabilité contractuelle, - lutte contre deepfakes / fake news (PromptNest K secur).

Concurrence

La société est positionnée sur un créneau assez spécifique : sécurité appliquée à l'IA (protection des prompts, propriété intellectuelle) avec une composante blockchain privée. Du coup, ses concurrents ne sont pas tous les mêmes selon l'angle : - cybersécurité pure, - sécurité globale / conseil, - solutions innovantes IA / data.

Points forts / faibles

Points forts

Le principal atout de l'entreprise réside dans le réseau de ses fondateurs qui utilisent les applications depuis 2021.

Celui-ci comprend notamment le réseau des commissaires de justice du groupement, soit 80 établissements, ainsi que le réseau, représentant 200 cabinets d'avocats.

Le deuxième atout repose sur les quatre applications développées, qui apportent des fonctionnalités métiers à leurs utilisateurs.

Points faibles

Manque de service commercial.

Communication et marketing.

Complément d'information

Éléments complémentaires

Prix de cession souhaité : Le vendeur n'a pas souhaité préciser le prix de cession.

Compléments, spécificités

L'activité est à l'équilibre pour l'exercice clos en septembre 2025 et se présente de manière similaire pour septembre 2026.

La société a fait développer des applications, puis délègue sa gestion et son évolution de la sous-traitance en TMA (Tierce Maintenance Applicative).

L'intégration aux réseaux, ainsi que l'accompagnement à l'utilisation et la formation aux applications seront assurés dans le cadre de cette reprise.

Les manuels de formation et d'utilisation des applications sont à jour.

Profil de repreneur recherché

Personne physique ou morale

Complément sur le profil de repreneur recherché

Les fonds propres serviront à soutenir les actions commerciales du futur repreneur, la structure fonctionnant déjà de manière satisfaisante avec les ressources actuelles.